

La coopération interrégionale Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

Production mutualisée
Avis de tournées
Avis de Grand Frais !



La production mutualisée interrégionale

Les Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire soutiennent les projets de production au profit des équipes artistiques issues de leur territoire.

Objectifs

- **renforcer le soutien à la production** des projets des équipes des Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire
- donner aux projets une **envergure interrégionale** dès leur construction
- **amplifier la visibilité** et la diffusion de ces projets
- **renforcer la coopération** entre les lieux des 3 régions
- **soutenir la production** mutualisée interrégionale
- **favoriser la circulation** des équipes artistiques

Principe

Une structure* publique ou privée, pouvant proposer aux équipes accueillies un espace de diffusion (propre ou via un partenariat avec un opérateur de diffusion),

- **accueille une compagnie** implantée en Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire,
- **pour une résidence** de 7 à 10 jours effectifs (selon les esthétiques et le nombre de personnes au plateau),
- **et s'engage pour une coproduction** d'un minimum de 4 000€ d'apport en numéraire pour le spectacle créé dans ses murs, et à diffuser ce spectacle pour, au moins, 1 représentation (contrat de cession indépendant de la coproduction).

Le projet de production, objet de la demande, doit être **conçu et coproduit avec, au minimum, 2 autres lieux de diffusion** implantés en Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire.

**Les établissements labellisés, à l'exception des SMAC, ne peuvent mobiliser ce dispositif (Centres chorégraphiques ou dramatiques, pôles nationaux, Scènes nationales, ...).*

Dispositions techniques

Il ne s'agit pas d'un fond commun, chaque Région a son propre dispositif et instruit les demandes des lieux de diffusion de son territoire.

L'aide de la région d'implantation du lieu demandeur peut aller jusqu'à 50% du montant global du projet (incluant les apports en numéraires destinés aux coproductions, les apports en nature et en industrie, les frais de cession le cas échéant, et les charges relatives aux actions culturelles éventuellement envisagées)

Pour en savoir plus, les règlements des dispositifs en ligne

Région Bretagne

http://www.bretagne.bzh/jcms/preprod_118664/fr/production-mutualiseespectacle-vivant

Région Normandie

<https://aides.normandie.fr/soutien-la-production-mutualisee-en-region-et-interregion-spectacle-vivant>

Région Pays de la Loire

<http://www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/aides-regionales/aides-regionalesthemes/culture-et-sports/actu-detaillee/n/reglement-daide-a-la-productionmutualisee-spectacle-vivant/>

Avis de tournées

Objectifs

- **amplifier la diffusion de spectacles** portés par des équipes artistiques professionnelles implantées en Bretagne, Normandie et Pays de la Loire
- **consolider les premières saisons d'exploitation** de leurs spectacles et prolonger leur durée de vie
- augmenter leur **visibilité régionale et nationale**
- favoriser le **rapprochement et la mise en réseau** des structures de programmation des 3 régions
- **encourager les lieux** dans leur prise de risque artistique et financière

Critères

Aide financière attribuée aux structures de programmation de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire d'une tournée comprenant :

- au moins **5 représentations**
- et réunissant **au moins 3 structures de programmation en-dehors de la région d'origine de l'équipe.**

Pour la danse et la musique, le répertoire d'une même équipe artistique peut rendre une tournée éligible, alors que pour les autres disciplines, il s'agira d'un même spectacle.

Dispositions techniques

L'aide financière

L'aide financière est fléchée sur **tout ou partie des frais d'approche du spectacle** : transports (personnes + décor) et hébergement.

Elle est soumise aux délibérations de la commission interrégionale, dans le cadre d'un budget déterminé par l'apport des 3 partenaires régionaux. Elle peut être accordée pour les 2 saisons à venir.

Les projets artistiques éligibles

Esthétiques

Ils peuvent être de **toutes natures** esthétiques appartenant aux arts de la scène, de la piste, de la rue.

Les projets musicaux relèveront des répertoires de la musique classique, ancienne et contemporaine, ou devront affirmer une singularité propre, par leur format ou leur contenu.

Ancienneté

Ils sont **créés**, visibles et ont moins de 2 ans au moment de la demande d'aide, ou ils sont sur le point d'être créés : les **préachats** sont également éligibles.

Automaticité

Dans le cadre d'Avis de grand frais ! (biennale), sous réserve de remplir les critères de diffusion, l'aide est automatique pour les spectacles **sélectionnés par la commission interrégionale Bretagne – Normandie – Pays de la Loire**

Le type de représentations éligibles

Seules sont aidées financièrement les représentations « tout public » faisant l'objet d'un contrat de cession et d'une billetterie (à l'exception des spectacles des arts de la rue).

Les structures de programmation éligibles

- toute structure de programmation de Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire
- les Centres dramatiques nationaux, les Pôles nationaux des arts du cirque, les Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public et les Scènes nationales ne sont éligibles qu'à compter de la deuxième représentation tout public. Pour autant, elles rendent éligibles les tournées qui réunissent le nombre de représentations et de partenaires requis
- les coproducteurs ne sont éligibles qu'à partir de la deuxième représentation. Ils peuvent exceptionnellement l'être dès la première représentation s'ils ne sont pas missionnés ou soutenus pour faire de la coproduction

Les décisions

Elles sont prises par une commission interrégionale d'attribution des aides, constituée de personnalités qualifiées du secteur, membres des comités et commissions des agences et régions partenaires.

Repères

Chiffres clés *Avis de tournées 2018-2019*

45 460 € d'aides accordées | **23 lieux** aidés

4 équipes artistiques | **5 spectacles**

(théâtre : 2 - musique : 1 - cirque : 1 - théâtre d'objets : 1)

Pays de la Loire : 24 représentations | pour **2 équipes artistiques**

Cie Les Maladroits • Les Banquettes Arrières

Bretagne : 9 représentations | pour **1 équipe artistique** Galapiat Cirque

Normandie : 34 représentations | pour **1 équipe artistique**

La Part des Anges

Chiffres clés *Avis de tournées 2019-2020*

[prévisionnel]

72 036 € d'aides accordées | **46 lieux** bénéficiaires

10 équipes artistiques | **10 spectacles**

(théâtre : 4 - danse : 3 - cirque : 1 - théâtre d'objets : 2)

Pays de la Loire : 42 représentations | pour **3 équipes artistiques**

David Rolland Chorégraphies • Compagnie à • Label Brut

Bretagne : 45 représentations | pour **4 équipes artistiques**

Drolatic industry • Volti Subito • Collectif Bajour • Les Cambrioleurs

Normandie : 33 représentations | pour **3 équipes artistiques**

La Cohue • La Bazooka • Cie étandonné

Agenda 2019/2020

Jeudi 7 novembre 2019 – Rennes

Rencontre interrégionale

Réservée aux responsables de programmation des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

Lundi 9 mars 2020 - En ligne

Date limite de **dépôt de dossiers pour *Avis de tournées 2020/2021*** pour les lieux de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

Jeudi 9 avril 2020 – Rennes

Commission interrégionale *Avis de tournées 2020/2021*

Les 23 lieux bénéficiaires d'Avis de tournées en 2018-2019

Bretagne

Le Carré magique, Pôle national des arts du cirque, Lannion
Centre culturel Jacques Duhamel, Vitré
Mairie de Cesson-Sévigné
Mairie de Lesneven
Scènes du Golfe, scène conventionnée, Vannes
Théâtre de Cornouaille, scène nationale de Quimper
Très Tôt Théâtre, scène conventionnée, Quimper
Le TRIO...S Inzinzac-Lochrist
Le Volume, Vern-sur-Seiche

Normandie

Comédie de Caen, Centre dramatique national, Caen
Espace Philippe Torreton Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Le Rive gauche, scène conventionnée Saint-Etienne-du-Rouvray
Le Sablier, Pôle des arts de la marionnette en Normandie, Ifs
Scène nationale 61, Alençon
Le Tangram, scène nationale d'Evreux-Louviers
Théâtre Charles Dullin, Grand Quevilly
Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin

Pays de la Loire

Association culturelle et de loisirs de Cordemais
Espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard
Espace Leopold Sédar Senghor, Le Mays-sur-Evre
Le Grand T, Nantes
Le Théâtre, scène conventionnée Laval
Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire

Les 46 lieux bénéficiaires d'Avis de tournées en 2019-2020 (prévisionnel)

Bretagne

L'Archipel - Pôle d'action culturelle, Fouesnant
L'Atelier Culturel, Landerneau
Le Canal, scène conventionnée, Redon
Centre Culturel Athena, Auray
Centre culturel Jacques Duhamel, Vitré
Fougères agglomération
Le Fourneau, Centre national des arts de la rue et de l'espace public, Brest
L'Hermine, Sarzeau
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine
La Maison du théâtre, Brest

La Passerelle, Scène nationale de Saint-Brieuc
Le Quai des rêves, Lamballe-Armor
SAEM Sellor-Harras, Larmor-Plage
Théâtre du Pays de Morlaix
Très Tôt Théâtre, scène conventionnée, Quimper
Le Triangle, scène conventionnée, Rennes
Le TRIO...S Inzinzac-Lochrist Ville de Ploërmel

Normandie

L'Arsenal, Val de Reuil
Centre culturel Juliobona, Lillebonne
Communauté de communes Cœur de Nacre, C³ Le Cube, service culturel,
Douvres la-Délivrande
Festival Eclat(s) de rue, Ville de Caen
L'Expansion artistique, Grand-Quevilly
OMAC Evrecy
Pays de Conches
Quai des arts, Argentan
La Renaissance, Mondeville
Le Rive Gauche, scène conventionnée, St Etienne du Rouvray
Le Sablier, Pôle des arts de la marionnette en Normandie, Ifs
Scène nationale 61, Alençon
Le Tétris, Le Havre
Théâtre L'Eclat, Pont-Audemer
Ville de Bayeux

Pays de la Loire

La 3^e Saison de l'Ernée, Communauté de Communes de l'Ernée
Le Cargo - Office municipal de la Culture, Segré
Le Grand T - Théâtre de Loire Atlantique, Nantes
Laval Agglomération - Saison Culturelle, Laval
Mauges Communauté - Scènes de Pays, Baupréau-en-Mauges
Le Quatrain, Haute-Goulaine
La Salamandre - Festival Saperlipuppet, La Chapelle-sur-Erdre
Théâtre de l'Espace de Retz, Machecoul
Le Théâtre, scène conventionnée Laval
Théâtre de l'Hôtel de Ville - THV, Saint Barthélémy d'Anjou
Festival Les Tréteaux d'été, Fresnay-sur-Sarthe
TU - Théâtre Universitaire, Scène conventionnée d'intérêt national,
mention arts et création, Nantes
Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire

Avis de Grand Frais !

Rendez-vous artistique professionnel (biennale)

Objectif

Organiser une **plateforme de visibilité** de spectacles d'équipes artistiques de Bretagne, de Normandie et de Pays de la Loire.

Principe

- **Equipes artistiques** implantées en Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire,
- dont le travail présente **une qualité et un intérêt artistique reconnu sur son territoire** par les réseaux professionnels de programmation artistique et culturelle,
- **qui sont structurées ou accompagnées** et pour lesquelles Avis de Grand Frais ! sera un levier de diffusion et d'inscription dans les réseaux professionnels
- le spectacle doit déjà avoir été créé, et avoir convaincu plusieurs professionnels.le.s.

Un comité de programmation interrégional associant les lieux et les partenaires institutionnels élabore la programmation finale à partir des pré-sélections régionales. Il veille à l'équilibre des disciplines artistiques représentées, à une bonne répartition des grandes formes/petites formes et à la parité femmes/hommes à la direction artistique.

Le processus de sélection des spectacles présentés à Avis de Grand Frais !

1

Automne

Identification/repérage de spectacles par des responsables de programmation des 3 régions

2

Hiver

Présélection de 7-8 spectacles dans chaque région, par des comités régionaux *adhoc*
> 21 spectacles présélectionnés

3

Printemps

Issus de la présélection, 5 spectacles par région sont choisis par la commission interrégionale
> 15-16 spectacles retenus

4

Été

Communication des 1516 spectacles présentés à *Avis de Grand Frais !* et automatiquement éligibles au dispositif *Avis de tournées*

Edition 2018

- 3 jours
- 3 régions
- 16 équipes artistiques parrainées par des lieux de diffusion
- 16 spectacles
- 284 professionnels dont 129 responsables de programmation à Caen en octobre 2018

Organisation 2018

Avis de Grand Frais ! était co-organisé par la Région Normandie, la Région Pays de la Loire, Spectacle vivant en Bretagne, la Ville de Caen, l'ODIA Normandie et le département du Calvados, avec le soutien des 8 lieux d'accueil partenaires.

Plus d'informations

Page Facebook dédiée à l'événement : [avisdegrandfrais](#)
précédentes éditions : #ADGF2016 • #A2GF2018

Avis de Grand Frais ! 2020

Mardi-jeudi 20-22 octobre 2020 - Caen la mer

Rendez-vous artistique professionnel - Normandie - Bretagne - Pays de la Loire

3 jours pour découvrir les spectacles de compagnies de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire soutenus par des responsables de programmation.

Contacts

Région Bretagne

Vincent PÉRÈS

Chef du service arts et développement territorial

02 22 93 98 74 - vincent.peres@bretagne.bzh

www.bretagne.bzh

Région Normandie

Agnès DECOUR

Chargée de mission théâtre, marionnette, cirque et arts de la rue

02 31 15 81 34 - agnes.decour@normandie.fr

www.normandie.fr

Région des Pays de la Loire

Mylène LUCAS

Cheffe de projets spectacle vivant, emploi-formation, économie

02 28 20 54 58 - mylene.lucas@paysdelaloire.fr

www.paysdelaloire.fr

ODIA Normandie

Caroline LOZÉ

Directrice

02 35 70 05 30 - cloze@odianormandie.fr

www.odianormandie.fr

Spectacle vivant en Bretagne

Pierre-Yves CHARLOIS

Directeur adjoint et conseiller artistique

02 99 37 57 74 - py.charlois@svbretagne.fr

www.spectacle-vivant-bretagne.fr

